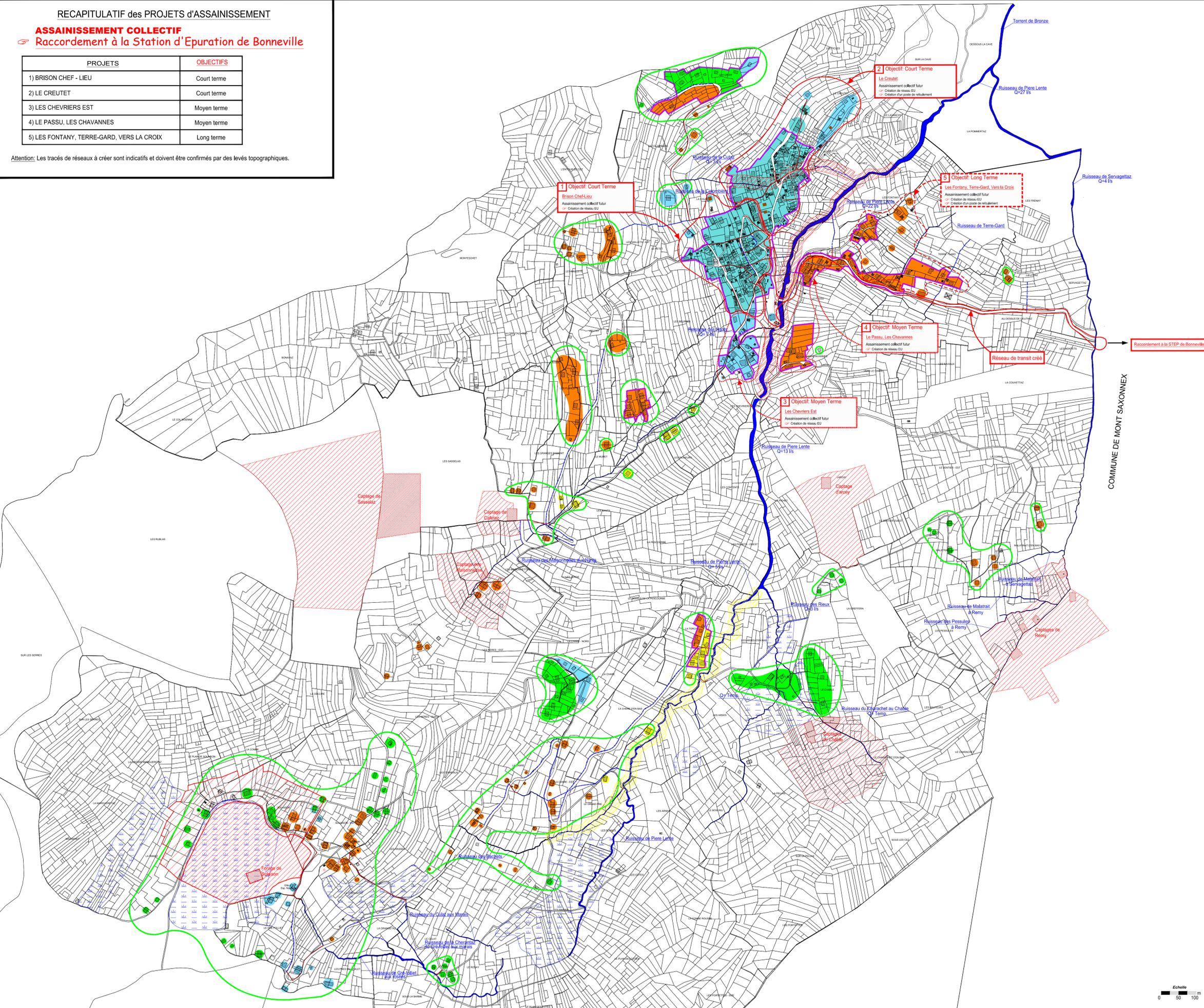


**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
**Raccordement à la Station d'Épuration de Bonneville**

PROJETS	OBJECTIFS
1) BRISON CHEF - LIEU	Court terme
2) LE CREUTET	Court terme
3) LES CHEVRIERS EST	Moyen terme
4) LE PASSU, LES CHAVANNES	Moyen terme
5) LES FONTANY, TERRE-GARD, VERS LA CROIX	Long terme

Attention: Les tracés de réseaux à créer sont indicatifs et doivent être confirmés par des levés topographiques.



### Carte d'Aptitudes des Sols

(Données BE CIDEE)

- Zone verte:** Zone où la perméabilité et la pente du terrain permettent l'assainissement autonome sans rejet au milieu hydraulique superficiel. (Filière possible à mettre en œuvre : fosse septique toutes eaux - filtre à sable non drainé ou fosse septique toutes eaux - Terre d'infiltration suivant l'hygrométrie superficielle du terrain.)
- Zone orange:** Zone où la pente du terrain et/ou des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol. Le seul exutoire qu'il est possible d'atteindre facilement est un vecteur d'écoulement non permanent. (Filière possible à mettre en œuvre : fosse septique toutes eaux, filtre à sable vertical étanche drainé avec rejet des effluents traités dans un cours d'eau permanent via le réseau d'eaux pluviales.)
- Zone jaune:** Zone où la pente du terrain et/ou des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol. Un milieu hydraulique pérenne peut être atteint facilement. (Filière possible à mettre en œuvre : fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical étanche drainé avec rejet des effluents traités dans milieu hydraulique pérenne.)
- Zone bleu clair:** Zone où la pente du terrain et/ou la densité du bâti ne permettent pas d'envisager un assainissement standard à l'échelle de la carte. Une solution individuelle ou non-collective regroupée peut être possible si les caractéristiques du terrain le permettent (étude à la parcelle).
- Zone bleu foncé:** Zone d'habitats existants où un système d'assainissement standard n'est pas envisageable partout. Une solution spécifique au cas par cas devra être étudiée.

#### Rejets actuels et capacité du milieu receveur

Cours d'eau saturé par les rejets de l'assainissement =

- Pour la population actuelle
- Pour la population estimée en cas de saturation des zones urbaines et urbanisables actuelles.

Département de la Haute-Savoie

**Commune de BRISON**  
 \*\*\*\*\*  
**ANNEXES SANITAIRES**  
 \*\*\*\*\*  
**Volet Eaux Usées**

#### Réseaux :

- Fossé
- Réseau EP

#### Divers :

- Ruisseau
- Zone d'assainissement collectif futur
- Zone d'assainissement non collectif
- Périmètre de protection de captage (immédiat, rapproché, éloigné)
- Contour PLU (zones U et AU)
- Zones humides

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2019 approuvant le PLU de BRISON.  
 Le Maire,

Date : Décembre 2019  
 Echelle : 1/5 000  
 Fichier : AS\_EU\_Brison.dwg  
 Dessin : S. BRUN

**NICOT** INGENIEURS CONSEILS  
 Parc: Allée 57, rue Cassagne  
 74650 ANNEY - CHAVANNES  
 Tél: 04.50.24.00.91 / Fax: 04.50.01.08.23  
 www.eau-assainissement.com  
 E-mail: nicot@orange.fr

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

